



RESERVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Vous avez réservé la salle polyvalente de Pluduno :

- DATE(S) :

- | | | | |
|-------------------------|--|------------------|-------------|
| - SALLE(S) RÉSERVÉE(S) | : 200 - 100 - 50 | - CUISINE | : OUI - NON |
| - VAISSELLE | : OUI - NON | - LAVE-VAISSELLE | : OUI - NON |
| - SONO | : OUI - NON (+ Chèque caution de 500€) | | |
| - ECLAIRAGE DE LA SCÈNE | : OUI - NON (+ Chèque caution de 500€, uniquement pour les associations) | | |
| - VIDEOPROJECTEUR | : OUI - NON (+ Chèque caution de 1000€) | | |
| TELECOMMANDE/CABLE HDMI | (+ Chèque caution de 150€) | | |
- Chèques de caution déposés le :

A titre de caution, nous vous demandons d'établir :

- **Un chèque de 150 € pour la réservation** : En cas d'annulation de cette réservation dans un délai d'un mois précédant la date retenue, nous vous informons que ce chèque de caution reste ACQUIS à la commune de Pluduno sauf cas exceptionnel à soumettre au Comité de Gestion de la salle polyvalente.
- **Un chèque de 50 €** qui sera encaissé si un ménage supplémentaire est nécessaire après la location
- **Un chèque de 500 € pour la location de la SONO**
- **Un chèque de 500 € pour l'utilisation de l'éclairage de la scène**
- **Un chèque de caution de 1000€ pour le vidéoprojecteur**
- **Un chèque de caution de 150€ pour la télécommande/câble HDMI**

Assurance : Compagnie :

Numéro de police :

Adresse :

Nous attirons votre attention sur le fait que vous ne réservez que la salle désignée ci-dessus et toute utilisation d'une autre salle et notamment de la salle omnisports est interdite.

Toute infraction à cette règle engagera la responsabilité de la personne signataire de cette réservation.

L'accès aux terrains annexe et d'honneur n'est pas compris dans la location de la salle.

Vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement intérieur et des documents annexes.

LE LOUEUR

Fait à PLUDUNO, le
L'Adjoint au Maire, Loïc REVEL,

Nom, Prénom :

Association :

Président(e) :

Adresse :

Téléphone :

Signature



REGLEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

La commune met à disposition des salles à usage polyvalent et une cuisine et se réserve le droit d'autoriser ou d'interdire certaines manifestations.

Vu les débordements rencontrés lors de soirées privées, les soirées anniversaires de jeunes extérieurs à la commune sont interdites. Seuls les jeunes de Pluduno y sont autorisés mais seulement dans la petite salle (dite « salle 100 »).

Les tarifs de location sont disponibles en Mairie.

Les particuliers souhaitant utiliser à des fins professionnelles (musique, cours de yoga ... ou autres) seront tenus de s'acquitter des tarifs de location en vigueur.

Il est interdit de fumer/vapoter dans les salles. Les feux d'artifice sont interdits sous peine d'amendes.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

La commune assure l'entretien et le nettoyage régulier des salles. Cependant, les personnes les louant veilleront à les restituer propres, balayées, lavées, de même que les tables et chaises, les sanitaires, le hall et les alentours (papiers ou verre sur le parking, mégots de cigarettes.....). Pour cela des ustensiles de nettoyage ainsi que des produits d'entretien sont mis à votre disposition dans le local du hall (à droite à l'entrée principale). N'hésitez pas à les utiliser.

De la même façon, ces personnes veilleront à ce qu'aucun liquide ne soit renversé sur le parquet de la salle 200 (le cas échéant, signaler à l'agent d'entretien s'il y a eu des salissures particulières). Le parquet de la salle 200 doit **être balayé (ne pas laver)**. Un contrôle de l'état du parquet sera effectué après nettoyage par l'agent d'entretien.

Les tables et les chaises sont stockées dans un local, les personnes doivent après nettoyage les ranger et les empiler à l'identique selon le schéma affiché dans le local.

CAUTION DE PROPETE

Un chèque de caution est demandé pour la propreté des lieux. La caution sera encaissée si la personne chargée de l'entretien passe plus de temps que ses heures normales pour le nettoyage.

DETERIORATION ET CASSE

Toute détérioration des locaux et du matériel sera imputée à la personne ou l'association qui a loué la salle.



SCENE

La grande salle (dite salle 200) est louée avec une scène de deux rangées de cubes. Toute modification de son agencement sera facturée en fonction du temps passé par les agents du service technique. Il est formellement interdit de fixer des pointes/punaises/scotch ou autre... dans le lambris et les poutres pour des décorations.

SONO

La sono est prêtée gracieusement aux associations contre remise d'un chèque-caution de 500 euros (correspondant au prix du micro sans fil).

La sono est facturée aux particuliers qui louent la salle. Un chèque de caution de 500 euros sera demandé. Le micro sans fil n'est pas loué aux particuliers.

VIDEOPROJECTEUR

L'utilisation du vidéoprojecteur est facturée 50€ (Un chèque de caution de 1000€ sera demandé pour le vidéoprojecteur et un autre de 150€ pour la télécommande et le câble HDMI).

SALLE 50

La salle dite salle 50 est en priorité réservée aux réunions d'associations.

SALLE OMNISPORTS

La salle omnisports est réservée prioritairement aux associations sportives communales et ne pourra être mise à disposition des autres associations communales que sous réserve de consultation avec les clubs utilisateurs.

CUISINE

Les personnes utilisant la cuisine devront fournir la liste du matériel dont elles ont besoin (liste en mairie).

La cuisine ainsi que le matériel doivent être rendus propres ; le lave-vaisselle vidé et nettoyé. Les consignes d'utilisation du matériel (affichées dans la cuisine) doivent être respectées.

VAISSELLE

La feuille de vaisselle devra être retournée en mairie au plus tard le lundi de la semaine de la manifestation.



RESERVATION

Les associations communales sont prioritaires en cas de manifestation prévue au calendrier des fêtes ; calendrier des fêtes qui sera établi courant septembre (pour les locations du 1^{er} semestre N+1) et courant février-mars pour les locations du 2nd semestre de l'année N.

Seules les réservations pour un mariage pourront se faire un an avant, la réservation sera de six mois pour toute autre manifestation de type privé.

REMISE DES CLES

Les clés sont à retirer le samedi en mairie entre 9h00 et 12h00.

(Si la mairie est fermée ou si c'est un jour férié, les clés sont à retirer le vendredi en mairie à partir de 14h00, étant entendu que les salles ne pourront être utilisées que le jour de la location.)

Pour les mariages : Les clés pourront être retirées dès le vendredi à partir de 14h00 en mairie.

ETAT DES LIEUX

Pour toute location, il y aura un état des lieux d'entrée et de sortie effectués selon les différents cas de figure.

(NB : Possibilité de moduler les horaires selon les différentes locations précédant ou suivant le week-end)

<i>Jours de Locations</i>	<i>État des lieux d'entrée</i>	<i>État des lieux de sortie</i>
En semaine	Le jour même 9h00	Le lendemain 9h00
Samedi	Vendredi 15h45	Lundi 9h00
Dimanche	Vendredi 15h45	Lundi 9h00
Samedi & Dimanche	Vendredi 15h45	Lundi 9h00
Samedi	Vendredi 15h45	Effectué par un élu le dimanche matin
<i>Deux différents locataires</i> Dimanche	Effectué par un élu le dimanche matin	Lundi 9h00

Pour les mariages : L'état des lieux pourra être effectué dès le vendredi à partir de 14h00 (hors période scolaire) et dès 11h30 (durant la période scolaire).

RESTITUTION DES CLES

Les clés doivent être restituées le lendemain de la location pour 9h00, soit dans la boîte aux lettres de la mairie ou directement en mairie.

TARIFS VAISSELLE MANQUANTE/CASSEE

Assiette plate	2,50 €
Assiette creuse	2,50 €
Assiette à dessert	2,00 €
Verre à eau	2,00 €
Verre à vin	2,00 €
Verre à Porto	1,50 €
Tasse à café	1,50 €
Soucoupe	1,50 €
Cuillère à soupe	0,50 €
Cuillère à café	0,20 €
Fourchette	0,50 €
Couteau	1,00 €
Carafe	2,00 €
Plat ovale 460x300	11,00 €
Plat ovale 410x265	11,00 €
Légumier	12,00 €
Corbeille à pain	4,00 €
Pichet	13,00 €
Fourchette de service	4,00 €
Cuillère de service	4,00 €
Louche	12,00 €
Ramequin	1,50 €
Flûte à champagne	2,00 €

Planche à découper	28,00 €
Couteau à pain	4,00 €
Couteau à viande	26,00 €
Grande écumoire	12,00 €
Moyenne écumoire	12,00 €
Grande louche	23,00 €
Fouet	11,00 €
Plateau	9,00 €
Grand faitout + Couvercle	90,00 €
Grande casserole + Couvercle	70,00 €
Grande casserole fonte + Couvercle	45,00 €
Casserole inox + Couvercle	23,00 €
Grande passoire avec oreilles	60,00 €
Grille four électrique	95,00 €
Plaque four électrique	40,00 €
3 plats alu pour four (1 grand + 2 petits)	70,00 €
Passoire à queue	40,00 €
Porte-Couverts blanc	40,00 €
Paniers Lave-Vaisselle beige	35,00 €
Panier Lave-Vaisselle Jaune	18,00 €
Panier Lave-Vaisselle Bleu	18,00 €

TARIFS TABLE ET CHAISE CASSEE

Table	75,00 €
-------	---------

Chaise	21,00 €
--------	---------